

où l'Espagne des contrebandiers, des charbonniers et des trabucurs est prise sur le fait. Dans ces trois légendes, l'auteur ne le cède en rien pour la forme, et il l'emporte pour le fond sur les conteurs les plus appréciés.

Nous recommandons le volume de M. de Lamotte aux établissements d'éducation. On ne saurait mieux choisir aucun livre à donner en prix aux élèves.

Nous accusons réception d'un ouvrage intitulé "Le mois de Ste. Anne et de St. Joachim" par M. l'abbé N. A. Leclerc. Cet ouvrage sort des ateliers de M. Léger Brousseau de Québec.

Nos remerciements à M. Brousseau pour cet envoi.

## BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

### FRANCE.

Paris, 20.—Aujourd'hui dans l'Assemblée, le général De Cissé, ministre de la Guerre et vice-président du conseil a annoncé que le baron de Chabaud-Latour a été nommé ministre de l'Intérieur et Mathieu, ministre des Finances; il ajouta que le ministère tel que constitué n'avait pas eu assez de temps pour s'entendre sur la politique à suivre, et il demanda que les débats soient retardés jusqu'à jeudi, ce qui fut accordé.

Paris, 20.—Napoléon Lannes, Duc de Montebello est mort aujourd'hui à l'âge de 73 ans.

Jules Favre vient de se marier avec une alsacienne.

Le Prince Jérôme Bonaparte est arrivé à Paris.

Paris, 22.—Le Président MacMahon en réponse à une députation des membres de l'Assemblée aujourd'hui, a dit qu'il ne travaillait pas plus en faveur de la monarchie que de l'empire, ses actes prouvant qu'il ne voudrait pas participer à telles entreprises; la loi qui a créé le Septennat lui impose encore moins la tâche d'établir définitivement la république. La motion Perier n'a aucune conséquence pour lui, seulement qu'elle l'isole des conservateurs au moyen desquels il voulait gouverner. Il a exprimé l'opinion que la proclamation de la République pourrait troubler l'ordre et la paix, mais que si les lois qu'il avait demandées étaient votées, le Septennat serait un gouvernement qui exigerait la confiance et le respect. Il est maintenant compris que le gouvernement demandera demain à l'Assemblée l'adoption des lois auxquelles le président a fait allusion.

Le bill constitutionnel avec 3 mesures additionnelles préparé par le comité des Trente a été proposé par le ministre de l'Intérieur.

La gauche a décidé, si la motion de M. Perier est rejetée, d'introduire une motion demandant la dissolution de l'Assemblée le 26 août vu l'impossibilité de faire des lois dans l'état où en sont les partis. Les élections générales devraient avoir lieu le 6 septembre et la nouvelle assemblée se réunirait le 28 du même mois.

On croit que cette motion rencontre déjà les vues de 300 députés, les bonapartistes sont indécis sur le parti qu'ils doivent prendre.

Paris, 23.—Dans l'Assemblée aujourd'hui, le projet de loi de Casimir Périer a été rejeté par un vote de 333 contre 374.

Immédiatement après M. de Malville, républicain, proposa la dissolution de l'Assemblée, mais cette proposition fut rejetée par un vote de 340 contre 370.

Le débat sur le projet de M. Perier a été très long et animé. M. Lambert de St. Croix parla contre la mesure et se prononça en faveur de son contre-projet. M. Perier en parlant à l'appui de sa motion, déclara qu'il était du devoir de tous bons citoyens de se rallier à la République qui était le seul gouvernement possible pour la France.

Il dit que le système actuel combinait la faiblesse d'un gouvernement provisoire et les maux d'une dictature.

Le duc de Broglie répondit à Périer. Il censura les institutions républicaines comme n'offrant pas de garanties au pays contre le bonapartisme et dit qu'il n'y avait aucun danger que le président MacMahon tente un coup d'Etat.

Périer et le duc de Broglie furent tous deux applaudis avec enthousiasme et souvent interrompus.

Jules Fabre dit que le projet donnerait des pouvoirs plus étendus au président MacMahon. Sa loyauté était bien connue, mais la force de la nation devrait dépendre de ses institutions et non d'un seul homme.

Le général de Cissé lut une communication annonçant que le gouvernement s'opposait au projet de loi.

Paris, 25.—Dans l'Assemblée aujourd'hui, M. Batbie présenta le rapport de la Commission des Trente sur le projet de loi électoral.

Le marquis de Castellane proposa que la considération des projets de loi constitutionnels soit renvoyée à plus tard, et que l'Assemblée après avoir voté le budget soit prorogé jusqu'au 5 janvier 1875.

Il dit qu'une vacance ne nuirait pas au commerce.

M. Chabaud-Latour, ministre de l'Intérieur, dit que le gouvernement désirait encore voir l'Assemblée se prononcer sur les projets de loi constitutionnels, mais qu'il se soumettrait à sa décision.

La motion du marquis de Castellane fut adoptée.

L'Assemblée fixa ensuite à mardi le débat sur cette dernière motion et prit ensuite le budget en considération.

L'impression générale est que pas un seul des projets constitutionnels obtiendra la majorité de l'Assemblée.

La droite craint que son influence soit par là affectée et elle votera par conséquent contre ces mesures.

MacMahon a félicité le duc de Broglie sur le discours qu'il a prononcé hier.

Paris 26.—Le Comité des Trente a adopté, et le gouvernement a accepté la proposition de M. Pages-Dupont. Cette proposition demande la création d'un sénat composé de 100 membres par le Président, 30 desquels devront être choisis au sein de l'Assemblée. Les cardinaux, les maréchaux et les amiraux seront membres *ex-officio*. Le Président du Sénat deviendra Président provisoire de la République dans le cas de vacance. Le Président aura le droit de dissoudre l'Assemblée avec le consentement du sénat. Le comité demande que la motion de M. de Malville sur la dissolution de l'Assemblée soit encore prise en considération. Une motion de M. Duval, demandant la même chose a été examinée aussi. Le rapport sur les motions ci-haut, sera soumis à l'Assemblée lundi et la question de dissolution reviendra une fois de plus sur le tapis, avant la motion d'ordre de prorogation qui doit être traitée mardi. Les Républicains travaillent activement pour obtenir la dissolution et ils espèrent avoir une majorité lundi, vu que plusieurs conservateurs sont absents.

### ITALIE.

Rome, 24.—La nouvelle que le père Howard avait été nommé camérier secret du Pape en remplacement de Mgr. de Mérode n'était pas exacte.

A la demande de Mgr. de Mérode, son successeur est Mgr. Sonnatelli, l'un des chambellans particuliers de Sa Sainteté.

### ANGLETERRE

Londres, 20.—La Reine a envoyé un message au parlement demandant une dot pour le prince Léopold qui a atteint sa majorité le sept d'avril dernier. Le message sera pris en considération jeudi.

Une dépêche carliste de Bayonne rapporte que Don Alphonse est entré dans Cuenca le 16 courant et deux cents prisonniers formant la garnison, sont tombés entre ses mains.

Londres, 22.—Le Lord maire a donné un banquet, ce soir, aux ministres de Sa Majesté, dans la Mansion House. M. Disraeli en réponse au toast du "ministère," dit que personne ne peut voir sans inquiétude la crise que traverse maintenant l'Europe. Tout le monde déplore l'anarchie qui règne dans plusieurs pays.

Les principales puissances de l'Europe et de l'Amérique font tout en leur possible afin d'entretenir des relations amicales avec l'Angleterre, et l'Angleterre emploie aussi son influence afin de maintenir la paix.

M. Disraeli rejette le principe qui voudrait que l'Angleterre peut maintenant utiliser son influence. Elle doit montrer de la sympathie aux nations opprimées, les aider de ses conseils et reprendre la position que lui a valu son ancien prestige.

Londres, 23.—Dans la Chambre des Communes ce soir, Disraeli proposa qu'il soit accordé une pension annuelle de \$75,000 au prince Léopold. Il fit l'éloge de l'intelligence cultivée du prince et dont la faible santé ne lui permettait pas d'embrasser une profession.

Gladstone seconda la motion.

M. Taylor, député de Leicester prononça quelques énergiques paroles contre la motion de Disraeli, qui fut ensuite adoptée presque à l'unanimité.

### ALLEMAGNE

Berlin, 23.—Au sujet des atrocités commises récemment par les Carlistes la Gazette de l'Allemagne du Nord dit que l'Allemagne ne tardera pas à prendre les moyens pour montrer aux Carlistes que l'assassinat d'un prisonnier allemand ne restera pas impuni.

Berlin, 26.—La Gazette du Nord annonce qu'un escadron du Régiment d'Angleterre, se rend sur les côtes nord de l'Espagne. Ces ordres sont donnés à cause de l'assassinat du Capt. Schmidt, d'un correspondant d'un journal allemand, et d'un autre Prussien soupçonné d'espionnage par les Carlistes.

### ESPAGNE

Bayonne, 21.—Don Carlos a lancé un manifeste aux Espagnols dans lequel il promet la tolérance religieuse et garantit toutes les libertés civiles compatibles avec le gouvernement. Il en appelle au patriotisme espagnol pour la cessation des hostilités et la restauration de l'ordre dans le pays.

### ETATS-UNIS.

St. Paul, 21.—L'ex-procureur-général Clark, de Manitoba a été frappé deux fois hier soir sur la tête avec une gascette, en face de l'hôtel Metropolitain, par quelques individus inconnus. Ce matin, comme il s'embarquait pour l'Est, il fut entouré par une foule de vauriens venant de Minneapolis conduits par Mikekey, chef de police de cette ville, qui battit cruellement M. Clark et sans l'intervention de 10 ou 20 citoyens, il aurait été infailliblement mis à mort. M. Clark fut confiné dans les chars et partit sur le train, mais on craint pour sa santé, car il est dans un état dangereux.

St. Paul, Minnesota, 21.—A l'arrivée du train à Hudson dans lequel se trouvait l'ex-procureur général Clark de Manitoba, un chirurgien fit l'examen des blessures qu'il avait reçues, et déclara que quelques-unes de ses côtes étaient brisées, et qu'il avait aussi plusieurs autres blessures sérieuses. M. Clark continua son voyage. On craint fortement pour la vie de l'ex-procureur, particulièrement si une hémorragie se déclare et il est très-faible. L'échevin Glenn de Minneapolis étaient un de ceux qui excitaient les individus qui frappaient sur M. Clarke, et sera probablement arrêté. Les autres assaillants n'ont pu être identifiés.

### POESIE

Nous publions ci-dessous un morceau de poésie spécialement composé pour une élève à sa dernière année de classe.

M. Philéas Huot en est l'auteur.

### ADIEU AU COUVENT

Pourquoi cet air de fête et ces chants d'allégresse  
Viennent-ils rayonner et m'éblouir encor ?  
Je sens un gai bonheur, une suave ivresse  
Vibrer au fond de moi comme une lyre d'or !  
Reprenons notre vol, O mes chères compagnes !  
Et, comme les oiseaux désertant leurs doux nids,  
Que nos vives chansons éveillent les campagnes  
Par de brillants accords aux échos réunis !

Pourchassons, sans retard, l'ennuyeuse grammaire,  
Au sein de notre étude et dans chaque tiroir ;  
De sa grande maman que chacune préfère  
Tous les contes affreux, au coin du feu le soir.  
Pratiquons, aujourd'hui, de justes représailles !  
Et faisons sans fin bâtons-nous d'accourir,  
Et faisons aux pensums de belles funérailles :  
Enterrons le passé, rions à l'avenir !

Voyez, à deux battants, s'entr'ouvrir cette porte,  
Et nous laisser le choix entre ses libertés :  
Puis viennent les doux jeux en bruyante cohorte,  
Portant à leur corbeille un monde de gaietés.  
A l'horizon d'azur, parsemé d'espérances,  
Se tiennent par la main, dans un groupe charmant,  
Des jours qui sont passés les joyeuses vacances,  
Faisant briller au loin leur prisme rayonnant !  
Quelle est donc cette voix, triste ou mélodieuse,  
Qui me semble venir de nos longs corridors ?  
Seraient-ce, sur le seuil, nos mères radieuses ?  
Mais n'est-ce pas plutôt l'accent de mes remords !

O folle que j'étais ! dans mon aveugle ivresse,  
J'ai foulé, de mépris, le couvent et ses lois !  
Oubliant, qu'en son sein, l'aube de ma jeunesse  
Se leva, fraîche et pure, à l'ombre de la croix !

C'est ici que ma mère, en voilant bien des larmes,  
Déjà, depuis longtemps, m'a conduit par la main ;  
C'est ici que j'appris à savourer les charmes  
De la vierge Marie et du Dieu trois fois saint !  
C'est ici que ma langue, ignorante et rebelle,  
Connut, non sans travail, à force d'étudier,  
Les premiers rudiments de la langue immortelle  
Que parlait Massillon, en son génie altier !  
C'est ici que souvent, dans notre âme inquiète,  
Nous suivions du regard l'aiguille à son caïran ;  
Aux guichets entr'ouverts nous inclinions la tête,  
Trouvant longue à venir notre bonne maman !  
Et, dans chaque cerveau, passaient mille chimères,  
Et, tout bas, nous rêvions en nos cœurs attristés :  
" Comment sont-ils chez nous ? et mon père et mes frères ?  
" Les reverrais-je tous, causant à mes côtés ? "  
Et la porte s'ouvrait. Dans une longue file,  
On accourait en foule et gaiement au parloir.  
" Es-tu sage ? es-tu bonne ? et surtout bien docile ? "  
Disaient-ils, tour à tour : il me semble les voir !

Oh ! rien que d'y penser, mon cœur est dans la joie !  
Ces jours cent fois bénis, gravés, là, dans mon cœur,  
Semblables aux clartés que le soleil déploie,  
Reviennent à l'instant me ravir de bonheur !

Vous souvient-il du jour où, pleines d'allégresse,  
En un brillant essaim, nous fêtions le pasteur  
Qui veille, dans saint Roch, sur toute la jeunesse ;  
Car il aime cet âge et sa douce candeur.  
C'est lui qui bien des fois, O mères bien aimées !  
Réveilla dans nos murs l'ardente charité ;  
C'est lui qui, bien des fois, en nos âmes troublées  
Ramena de la paix la tranquille clarté !

Aspirant tous les jours à nous voir plus heureuses,  
La gaieté la plus pure éclate sur son front,  
Quand, au sein tribunal, nos âmes vertueuses  
S'en vont, à deux genoux, implorer le pardon !

Salut, trois fois salut, O ma douce chapelle !  
A partir de ce jour, je ne te verrai plus,  
Comme un phare brillant qui de loin étincelle,  
Me désigner la Vierge aux côtés de Jésus !  
Salut ! trois fois salut ! à ces murailles saintes !  
Puisque c'est en ce jour que finit le festin,  
Que partent les échos tressaillent de mes plaintes,  
Redisant à mes vœux l'éclat de mon chagrin !

Tel on voit, dans les bois, l'amoureuse colombe,  
Voltigeant, inquiète, au bord de son doux nid,  
Surveiller, sur le sol, le moindre fruit qui tombe,  
Pour le ravir ensuite et l'emporter sans bruit ;  
Je reviendrai souvent, dans mon âme anxieuse,  
Au milieu de vos rangs, prendre place à l'autel.  
Convive du banquet, je serai trop heureuse  
Si je bois, ô Jésus ! à ta coupe de miel !

Adieu donc au couvent ; à vous, grave auditoire,  
Qui revenez encore applaudir nos succès,  
Donner à cet asile un pur reflet de gloire,  
Soutenir, indulgent, nos esprits inquiets !

Et vous que je vénère et qui suivez sans cesse  
Le lumineux sentier de la chaste Bourgeoise,  
Croyez que, désormais, mon unique richesse  
Serait de toujours vivre à l'ombre de vos lois !  
Il faut donc, maintenant, regagner ma famille,  
Et laisser, pour toujours, cette auguste maison !  
Le monde et ses plaisirs, les bruits de notre ville  
M'assailliront au seuil de leur gai tourbillon.  
Mais forte du Sauveur, expirant au Calvaire,  
Dans l'infortune, hélas ! j'irai vers vous, Seigneur !  
Et, par votre bonté, vous rendrez moins amère  
La douleur à mon âme, en m'ouvrant votre cœur !

### NOS GRAVURES

OWEN MURPHY, MAIRE DE QUEBEC

M. Murphy est né à Stoneham, dans le comté de Québec, en 1829, et par conséquent il n'a que 45 ans. Il est Irlandais d'origine ; son père a émigré au Canada il y a environ soixante ans. En 1872, il a été élu à l'unanimité président de la société St. Patrice. Il a représenté pendant plusieurs années au Conseil de Ville le quartier St. Pierre, c'est-à-dire la partie commerciale de Québec, et cette année le conseil l'a élu maire.

M. Murphy s'est adonné au commerce depuis son enfance, et il y a montré des aptitudes remarquables.

Il est catholique. Trois de ses frères sont prêtres en Irlande ; un quatrième a été évêque de Ferns.

LA POLICE A CHEVAL DU MANITOBA

Cette police se compose de 200 hommes dont la moitié est installée depuis déjà quelque temps au Fort Garry. La dernière moitié, sous le commandement du Lt. Col. French, partie de Toronto le 6 juin, avec 275 chevaux, 75 waggonnets et un bagage considérable, est arrivée à Chicago le 7, à St. Paul le 9, et à Moorehead le 12. Là il fallut abandonner le chemin de fer, et faire la route à cheval. Le détachement se rendit de Moorehead à Dufferin, soit une distance de 200 milles, en 6 jours, après avoir essuyé des fatigues terribles. Le 20 juin, durant la nuit, une tempête effrayante éclata à Dufferin. Les chevaux, effrayés par le tonnerre et les éclairs, furent pris d'une véritable panique ; ils brisèrent leurs attaches, se ruèrent en aveugles à travers le camp, renversant tentes et hommes sur leur passage.

Ce sont ces diverses scènes et les incidents du voyage que notre artiste, M. Henri Julien, qui accompagne le détachement, a rendus avec un talent que tout le monde reconnaîtra.